



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 9 décembre 2014

La dette croissante de l'Ontario est préoccupante, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) La dette de l'Ontario continue de croître plus vite que l'économie de la province, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives pour la situation financière de la province. Le gouvernement devrait présenter aux législateurs et au public un plan de gestion de la dette qui lui permettrait d'atteindre son objectif : un ratio de la dette nette au PIB de 27 %, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2014*.

« Quelle que soit la mesure utilisée — dette totale, dette nette ou déficit accumulé —, la question est préoccupante pour plusieurs raisons, dont les fonds qui seront disponibles dans l'avenir pour offrir des services aux Ontariennes et Ontariens après le paiement de l'intérêt sur la dette », a déclaré M^{me} Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son Rapport.

Mme Lysyk recommande au gouvernement d'élaborer un plan de réduction de la dette totale à long terme afin d'atteindre son objectif : ramener le ratio de la dette nette au PIB au niveau de 27 % enregistré avant la récession.

Dans le chapitre 2 du *Rapport annuel 2014*, M^{me} Lysyk précise que la dette nette de l'Ontario — c'est-à-dire la différence entre les passifs de la province et ses actifs financiers — s'élevait à plus de 267 milliards de dollars au 31 mars 2014. La dette nette a pris de l'ampleur ces dernières années en raison des déficits plus élevés (la différence entre les dépenses et les revenus annuels d'un gouvernement) et de l'augmentation des dépenses d'infrastructure (voir les **Annexes illustrant le fardeau de la dette de l'Ontario**).

Le gouvernement prévoit qu'il n'aura pas de déficit en 2017-2018 mais, entre-temps, il devra continuer d'emprunter pour financer ses déficits annuels et ses investissements dans les infrastructures et refinancer la dette existante.

« Nous prévoyons qu'au moment de l'élimination du déficit annuel en 2017-2018, la dette nette s'établira à environ 325 milliards de dollars, ce qui correspond à environ 23 000 \$ par personne en Ontario », a indiqué M^{me} Lysyk.

« En fin de compte, c'est au gouvernement qu'il revient de déterminer quel devrait être le niveau d'endettement de la province et d'élaborer des stratégies de remboursement, a-t-elle ajouté. Cela ne devrait toutefois pas l'empêcher de fournir des renseignements qui aideront le public à mieux comprendre la question et qui expliqueront les mesures choisies pour réduire le fardeau grandissant de la dette provinciale. »

Les conséquences d'un niveau d'endettement élevé comprennent :

- une marge de manœuvre réduite pour les autres dépenses — le gouvernement s'attend à consacrer près de 1 \$ par tranche de 9 \$ de revenus au service de la dette d'ici 2017-2018, contre seulement 1 \$ par tranche de 12 \$ de revenus en 2007-2008.

- une plus grande vulnérabilité à une hausse des taux d'intérêt, qui se sont maintenus à des niveaux historiquement bas au cours des dernières années — en cas de montée soudaine des taux d'intérêt, le gouvernement disposerait d'une marge de manœuvre considérablement réduite pour fournir des services au public, parce que la proportion des revenus affectée au paiement des intérêts sur la dette serait beaucoup plus élevée qu'il y a 10 ans;
- une révision possible à la baisse de la cote de crédit de la province, ce qui ferait augmenter les futurs frais d'emprunt.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca

Annexes illustrant le fardeau de la dette de l'Ontario

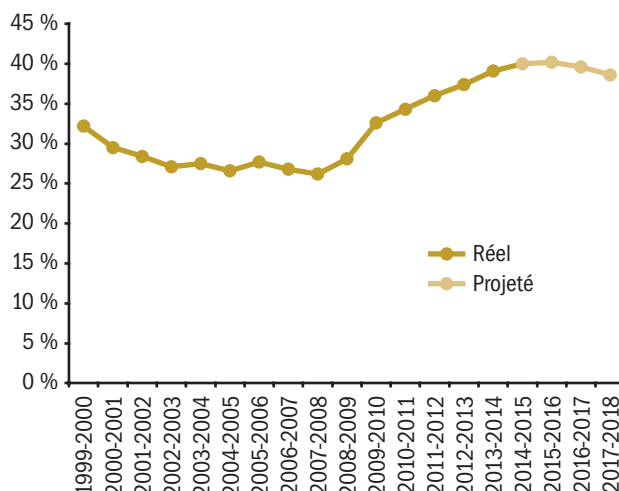
Croissance de la dette totale et de la dette nette de l'Ontario, 2009-2010 à 2017-2018 (en millions de dollars)

Source des données : États financiers consolidés de la province de l'Ontario au 31 mars 2014, Budget de l'Ontario 2014 et Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

	Chiffres réels					Chiffres estimatifs			
	2009-2010	2010-2011 ¹	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Dette totale	212 122	236 629	257 278	281 065	295 758	310 549	326 600	337 800	345 600
Dette nette	193 589	214 511	235 582	252 088	267 190	289 251	305 300	317 200	325 000
Déficit accumulé	130 957	144 573	158 410	167 132	176 634	189 765	198 600	204 000	204 000

Ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario

Sources des données : Rapport annuel de la province de l'Ontario et Budget de l'Ontario 2014



Ratio des frais d'intérêts aux revenus de l'Ontario, 1999-2000 à 2017-2018

Source des données : États financiers consolidés de la province de l'Ontario au 31 mars 2014, Budgets de l'Ontario 2014, 2009 et 2008, Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

